



## Mon assureur ne veut pas participer a un reunion important

Par **diax**, le 16/11/2012 à 07:22

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'un appartement a Saint-Malo, je fait faire une deuxieme assurance pour l'immeuble en global avec la meme societe d'assurance. Quand je suis devenue propriétaire d'un appartement a Paris je suis rester avec la meme agence a Saint-Malo.rnrnMaintenant j'ai un sinistre a Paris. Prochainement il y a un important reunion avec: l'expert, le syndic, l'assurance du syndic, 2 voisins avec leur assurances. Mais mon assureur refuse sa particaptin a ce reunion. Le francais est pas ma langue maternel, je ne connais rien des lois, habitute, maniere de travail des assurances. Donc je ne vois pas comme je peut etre present a ce reunion sans support professionelle. rnrnQuand ont assure et profite des bien assurer a 500 km selon ma comprehension il faut aussi accepter des frais de deplacement.rnrnLa date de cette reunion est connue depuis le 30.10. La reunion sera le 10.12.12. donc assez de temps de se organiser - si ont le veut.rnrnQues que peu je faire?rnrnJe vous remercie de votre reponse.rnrnSalutations rnrnDiax

Par **chaber**, le 16/11/2012 à 07:31

bonjourrnrnQuelle et la nature de votre sinistre?rnrnVotre assureur est-il concerné? Si oui, un expert peut être missionné.rnrnPeu d'agents se déplacent pour une expertise car souvent ils ne sont pas gestionnaires des sinistres mais de simples vendeurs.

Par **diax**, le 16/11/2012 à 07:46

C'est un sinistre d'eau. Je ne suis pas responsable ca est sure. Un expert a ete nome. Mon assurance refuse la participation de la renuion avec l'expert nome, syndique, assurance syndic, voision (2?) et leurs assurance. Tous le monde sera la soif mon agent. Agence a Saint-Malo - Sinistre a Paris. Appartement sous vente - donc des frais et un arret de contrat a cause de la vente - Mais quand ont accepte gagner avec des contrat a Paris je pense il faut ausse accepter de aider ces clients en cas de sinstre. Je ne suis pas francais, le francais juridque et en pire d'assereur est incomprehensible.rnJ'espere que j'ai bien repondue a votre question. diax

Par **chaber**, le **16/11/2012 à 09:57**

le principal est que votre assureur ait désigné un expert pour assister à cette réunion